1^{er} février 2005



Ne Spitáler der Schweiz. .es Höpitaux de Suisse. 311 Ospedall Svizzeri.

COMMUNIQUE DE PRESSE

Solution en vue pour le conflit TARMED

Le Conseil fédéral avait décrété que, pendant les 18 premiers mois après l'introduction du nouveau tarif médical, les frais déterminants ne devaient pas être augmentés, c'est-à-dire que l'introduction du nouveau tarif devait être neutre sur le plan des coûts. Lors de la réunion du 1^{er} février 2005 organisée par l'OFSP, au cours de laquelle se sont réunis les partenaires du monde de la santé, H+ et santésuisse sont arrivés au compromis suivant :

H+ soumet à santésuisse un calendrier et un plan d'action permettant de résoudre les problèmes actuels avant fin février 2005. Les points non résolus sont les suivants :

- Le règlement de la base de données TARMED
- L'accord sur les coûts prévisionnels de régulation
- Une application concrète garantissant la neutralité des coûts dans le domaine hospitalier.

santésuisse poursuit les négociations avec H+ au sujet des points susmentionnés. Parallèlement, santésuisse n'abandonne pas l'idée d'une fixation de la valeur du point taxe.

Pour de plus amples informations : **H+ Les Hôpitaux de Suisse** Reinhard Voegele

Responsable de la communication

Tél. prof. : 031 335 11 33 Mobile : 079 571 00 00

E-mail: reinhard.voegele@hplus.ch